



COMPTE-RENDU

Webinaire « L'action extérieure des collectivités françaises des Amériques »

Mercredi 27 janvier 2021

Résumé : Ce webinaire a été organisé à l'occasion de la publication par la DAECT du [Guide pratique de l'action extérieure des collectivités françaises des Amériques](#). Il a permis d'échanger de manière pratique et synthétique entre ambassades de France (Suriname & Guyana, Brésil, Haïti, Cuba, Sainte-Lucie), l'Agence française de développement et des collectivités territoriales de Guyane, Guadeloupe et Martinique sur les coopérations déjà en cours et sur les perspectives de développement.

[Revoir le webinaire](#)

Introduction

Mme Christine MORO, Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La Conférence de coopération régionale Antilles-Guyane de Cayenne en novembre 2019 a consacré une table ronde à la coopération décentralisée. Utile par le dialogue instauré, l'échange avait mis en relief le besoin de progresser dans la connaissance mutuelle des acteurs et des outils à disposition. C'est pourquoi, en complément du « guide opérationnel de la coopération décentralisée » publié en septembre 2020, la DAECT a rédigé, en étroite association avec la Direction générale des outre-mer, l'ambassadeur délégué à la coopération régionale pour les Antilles-Guyane et avec l'aide de nos postes diplomatiques de la région, un « Guide pratique de l'action extérieure des collectivités françaises des Amériques », publié le 27 janvier 2021 sur France Diplomatie.

Ce webinaire a pour objectif de présenter les opportunités proposées par différents pays de l'environnement régional et de recueillir les témoignages de collectivités françaises des Amériques déjà engagées dans la coopération décentralisée.

I. Cadre global

M. Jean-Bernard NILAM, Ambassadeur délégué à la coopération régionale pour les Antilles-Guyane (DCRAG), a rappelé la politique de soutien de l'Etat à l'insertion régionale des collectivités françaises des Amériques. Cela se manifeste notamment par le dialogue entre Saint-Pierre-et-Miquelon et les Provinces atlantiques du Canada, les relations de la Guyane avec ses voisins le Suriname et le Brésil, les échanges entre la Guadeloupe, la Martinique et Cuba. Il

est possible de faire plus. Par exemple, la République dominicaine compte 31 provinces et la présence des CFA pourrait y être plus marquée. M. NILAM a rappelé qu'il est prêt à aider également les collectivités territoriales métropolitaines, nombreuses à assister au webinaire, à coopérer avec l'Amérique. Les CFA partagent avec les micro-Etats de la Caraïbe les mêmes handicaps : **isolement, éloignement des grands marchés, déficit d'attractivité et de personnel qualifié, déficit d'infrastructures et d'équipements**. Ils partagent aussi un **tissu associatif dense** et important comme celui qui organise les carnivals, événements symboliques de la Caraïbe, de réputation internationale. Sur deux millions de citoyens français en outre-mer, 20% vivent en Amérique. Ces proximités géographiques, historiques, culturelles et économiques ne peuvent que conduire à renforcer les liens entre les CFA et leurs voisins.

II. Témoignages du terrain et opportunités de coopération proposées par les collectivités territoriales étrangères

M. Antoine JOLY, Ambassadeur de France au Suriname et au Guyana, a souligné que les gouvernements actuels du Suriname et du Guyana sont favorables à la coopération avec la France. Les deux pays vont être bouleversés économiquement par l'exploitation de gisements de pétrole ; des entreprises françaises y investissent. Ces deux Etats ont une administration territoriale très différente de celle de la France : très centralisée au Suriname, selon le modèle britannique au Guyana, donc avec très peu de compétences aux collectivités. Il faut donc **innover, simplifier les procédures pour faciliter l'investissement des collectivités territoriales françaises**. La collectivité territoriale de Guyane dispose d'un outil puissant de coopération avec Interreg Amazonie (cf. partie IV du webinaire) mais doit associer encore plus le Suriname et le Guyana au processus décisionnel. Entre Guyane française et Suriname, « **nous ne partageons pas seulement une frontière mais une population** ». La création d'un Groupement européen de coopération transfrontalière pourrait constituer un outil utile de développement conjoint.

M. Olivier DA SILVA, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France au Brésil, a rappelé la dimension du Brésil. Un bon niveau de coopération est obtenu avec les Etats fédérés. **La coopération décentralisée entre le Brésil et la France est axée sur le lien entre la Guyane et l'Amazonie brésilienne** : l'Amapa, Etat frontalier de la Guyane mais aussi le Para et l'Amazonas, soit 20 millions de personnes sur un territoire grand comme 5 fois la France. La pandémie de COVID-19 rend urgente la coopération sanitaire transfrontalière. Aider le Brésil aidera aussi la Guyane à lutter contre la pandémie. Manaus et Belem sont aujourd'hui l'épicentre du variant brésilien, actuellement hors de contrôle. Il y a **besoin de matériel d'hygiène, d'équipement, de logistique et d'oxygène**. La France a versé 3,2 millions d'euros d'aide d'urgence. Au-delà de cette urgence, les liaisons routières et aériennes, le traitement des eaux, l'environnement et la culture sont des sujets intéressants de coopération pour les collectivités territoriales françaises avec le Brésil. A noter que le programme européen Interreg Caraïbes, géré par le conseil régional de Guadeloupe, inclut aussi la Guyane et ses voisins Etats fédérés brésiliens.

M. Pascal HAJALI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France à Haïti, a rappelé le contexte difficile de la coopération étant donné la situation sanitaire et sécuritaire. Sur le plan politique, il n'y plus ni parlementaires ni maires élus. Le pays est gouverné par décrets alors que l'insécurité est en hausse. **Les questions de voirie, de transports, de déchets demeurent essentielles**. Pour continuer de travailler ensemble, il faut s'appuyer sur les forces locales car il n'y a plus de volontaires internationaux à Haïti depuis 2019 pour raisons de sécurité. **Expertise France** est toutefois présent. Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère Nord. 1/3 de la population soit plus de 4 de millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. L'aide apportée par les CFA est essentielle. Ainsi 11 000 litres de gel hydro-alcoolique ont été offerts par la Martinique. Le pays est aussi très sensible aux **aléas**

climatiques. Les besoins de coopération portent sur **la sécurité civile, l'agriculture, la protection de l'environnement et la culture, la formation des élus**. Pour rappel, étant pays prioritaire du comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), il bénéficie d'un taux de cofinancement des coopérations décentralisées à 70% de la part de la DAECT.

M. Jean-Michel PORTEFAIX, attaché de coopération scientifique et universitaire à l'ambassade de France à Cuba, a présenté les thématiques de la coopération décentralisée : **infrastructures, culture, environnement** (22% des projets de coopération décentralisée portent sur l'eau et les déchets) **et les transports collectifs**, inexistant à Cuba. La coopération entre Le Lamentin (Martinique) et Santiago de Cuba est un modèle (cf. IV du webinaire). **Un décret du 16 décembre 2020 donne un cadre légal à la coopération**. Des projets de coopération concernent la francophonie (Alliance française avec FSPI), la formation professionnelle (FSPI), la recherche verte avec **AgroCaribe** (fertilisation des sols) qui implique le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et des lycées agricoles de Guyane, Guadeloupe et Martinique ainsi que le Sénégal, ou encore la santé (recherche sur le cancer entre le CHU de Martinique et des hôpitaux cubains). Deux pistes de nouvelles coopérations se dégagent : le **sport** avec l'appel à projets spécifique lancé par la DAECT en 2021, et le **transfert de technologies** des universités vers les entreprises.

Mme Christel OUTREMAN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle régionale à Sainte-Lucie, a rappelé que son poste couvre **11 Etats insulaires de la Caraïbe et 3 organisations internationales**. La crise de la COVID-19, alliée à celle de la dengue, a accru l'isolement physique mais a accru le désir de coopération et il nous faut saisir cette opportunité. Des freins juridiques existent comme entre Laborie (Sainte-Lucie) et la commune des Anses d'Arlet (Martinique) mais ils ne doivent pas nous restreindre. **Beaucoup de possibilités de coopérations sont ouvertes avec les associations**.

Mme Gaëlle NARANAYASSAMY, chargée de mission outremer à l'Agence Française de Développement, a présenté le **dispositif FICOL** (Facilité d'investissement des collectivités locales) qui sera d'un montant de 9 millions d'euros en 2021 pour l'ensemble des CTF. Il est utile pour les tous les niveaux de collectivités territoriales et finance essentiellement des infrastructures dans les pays les moins avancés comme Haïti.

III. Le point de vue des collectivités françaises des Amériques : outils et exemples de bonne pratique

Mmes Katianna LARANCE et Yanna OSSIOLY, de la collectivité territoriale de Guyane (CTG), ont présenté le **projet Interreg Amazonie** et son apport à l'intégration régionale de la Guyane. Le fonds s'élève à 22,8 millions d'euros pour la période 2014-2020. Il comprend 14,7 millions de fonds européens dont 12 millions pour le transfrontalier et 2,7 millions pour le transnational. Il est abondé par la CTG, l'Etat et le Centre national d'études spatiales. Il compte **4 grands objectifs : transport, biodiversité, sanitaire et social, compétitivité**. Pour les transports, le bac sur le Maroni conjugue le FEDER pour la Guyane et le FED pour le Suriname. La santé vise les personnes vulnérables en zone frontalière et les maladies propres à la zone. Pour la biodiversité, il finance un observatoire des services systémiques du plateau des Guyanes.

M. Gilles BAJAZET, du Conseil Régional de Guadeloupe, a présenté le **programme Interreg Caraïbes** et son apport à l'intégration régionale des CFA. L'objectif est de régler ensemble des problèmes partagés dans la zone Caraïbes : l'éclatement, le morcèlement avec des pays de taille, de langue, de statut juridique différents mais qui partagent des enjeux de mobilités et de risques. **6 enjeux stratégiques** ont été retenus pour le FEDER 2014-2020 : **l'emploi et l'innovation, les risques naturels, l'environnement naturel et culturel, la santé publique, les**

énergies renouvelables, le renforcement du Capital Humain. Le programme s'élève à 85 millions d'euros dont 75% de FEDER. Depuis 2006, 70 projets ont été financés dont 68 au bénéfice de collectivités territoriales. Par exemple, un projet de radar à Saint-Martin pour prévoir la météorologie sur l'ensemble de l'île franco-néerlandaise. Ainsi que le programme Odyssea porté par la communauté d'agglomération Espace Sud Martinique pour développer un tourisme durable dans la Caraïbe.

Mme Melly UFFENS, chargée d'animation et de coordination de Karib Horizon, réseau régional multiacteurs (RRMA) de Guadeloupe, le seul RRMA en outre-mer. Karib Horizon vise à identifier et accompagner les acteurs de la solidarité internationale dans la Caraïbe. Créé en 2018, il est le plus récent des RRMA. Il compte une quarantaine de membres. La pandémie de COVID-19 a freiné les activités en 2020 mais n'a pas empêché de mener des **actions de formation**. Karib Horizon est partenaire de Cités Unies France. Basé en Guadeloupe, le réseau est aussi ouvert aux acteurs de la coopération décentralisée de Martinique et de Guyane qui le souhaitent.

M. Jean-Michel CABIT, directeur de la coopération décentralisée et des relations extérieures de la communauté d'agglomération Espace Sud Martinique, a rappelé qu'il voyait les côtes de Sainte-Lucie depuis son bureau, pour lui rappeler la nécessité de la coopération internationale pour son intercommunalité qui regroupe les **3/4 de l'activité touristique et 70% de l'hébergement de la Martinique**. La communauté d'agglomération a débuté l'action de coopération en 2010 avec le secours apporté à **Haïti** après les séismes de janvier. Cette coopération est menée avec la collectivité territoriale et le rectorat de Martinique et avec l'Etat. Le projet lancé avec le **Bénin** concerne des chantiers de jeunes menés avec France Volontaires et cofinancés par la DAECT. Ils permettent de renouer des liens humains malmenés par l'histoire.

Mme Judith LABORIEUX, adjointe au maire du Lamentin (Martinique), en charge de la sécurité, a présenté **25 ans de coopération avec Santiago de Cuba**. C'est une coopération gagnant-gagnant, d'égal à égal qui couvre plusieurs domaines : la protection des écosystèmes de la mangrove, Adelante (jeunes et crèches), une convention sur les risques majeurs. Le Lamentin a beaucoup appris de Santiago de Cuba sur la gestion des risques majeurs et la sensibilisation des populations. Toute la population participe à cet exercice, ce qui est loin d'être toujours le cas aux Antilles. La coopération porte aussi sur la santé avec des échanges entre médecins martiniquais et cubains. Le secret d'une coopération qui dure depuis 1996, c'est le respect mutuel, le fait de ne jamais se croire supérieur au partenaire.

Conclusion

Ce webinaire a permis d'exposer les actions et les besoins de coopération décentralisée entre la France et les Amériques, non seulement au bénéfice des collectivités françaises des Amériques mais aussi de toutes les collectivités territoriales françaises. L'inscription à ce webinaire des régions Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Grand Est, des métropoles de Nice, Nancy et Marseille, du conseil régional de La Réunion et du département de Mayotte le montre, ainsi que les échanges entre participants qui se sont déroulés durant le webinaire sur le tchat et prolongés ensuite. La DAECT a ainsi pu mettre en contact, après le webinaire, le conseil départemental des Yvelines et la communauté d'agglomération Espace Sud Martinique.

* * *

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [Guillaume LAGREE](#) (DAECT).